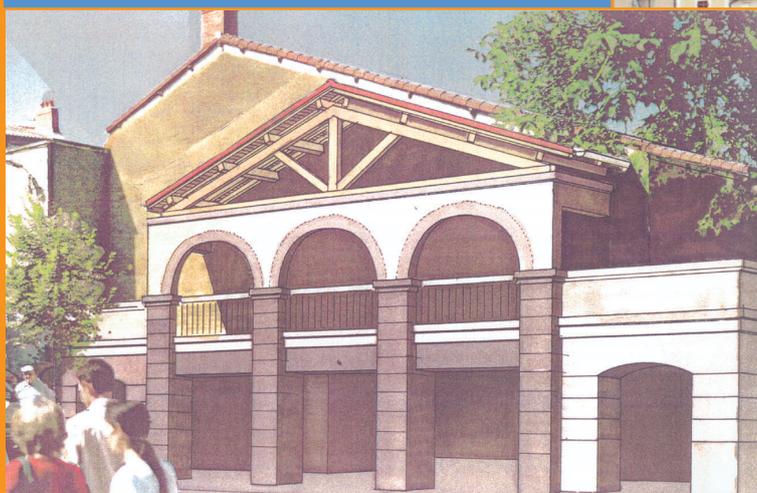


MARINGUES



Brèves ... Brèves ...

REVISION ANNUELLE DES LISTES ELECTORALES

Comme de coutume, il est rappelé que les opérations de révision annuelle des listes électorales, conformément aux dispositions du Code Electoral, sont mises en œuvre depuis le 1^{er} septembre. Par conséquent, les personnes intéressées peuvent se faire inscrire sur les listes électorales et se présenter en mairie, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile jusqu'au 31 décembre inclus.

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} mars 1985 et le 28 février 1986 font l'objet d'une inscription d'office par la Commission Administrative.

De plus, la participation des ressortissants communautaires à l'élection des représentants français au Parlement Européen et aux élections municipales est subordonnée à l'inscription des intéressés sur la liste complémentaire spécifique à chacune de ces élections. L'existence de deux listes complémentaires est justifiée par le fait qu'un citoyen de l'Union Européenne non français peut souhaiter participer aux élections municipales en France sans participer à l'élection des représentants de la France au Parlement Européen, ou l'inverse. Les inscriptions sont également reçues en mairie du 1^{er} Septembre au 31 Décembre 2003.

LOCATION DE LA SALLE DU KIOSQUE A MUSIQUE

Afin de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de location de la salle du kiosque à musique au Champ de Foire, le Conseil Municipal a décidé de louer les locaux aux habitants de la commune exclusivement et ce, à l'occasion de réunions familiales (apéritifs, vins d'honneur...), à l'exclusion des repas servis à table et de confection sur place.

Le tarif de location est de 50,00 €uros à compter du 1^{er} octobre 2003 ; une caution d'un montant de 150,00 €uros sera demandée aux utilisateurs et restituée si aucune dégradation n'est intervenue.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le décret d'application relatif au recensement de la population a été publié au Journal Officiel du 08 juin 2003 ; ce décret vise à organiser une nouvelle méthode de recensement et à instaurer de nouvelles responsabilités à la charge des communes.

D'ores et déjà, la commune de Maringues aura à procéder à l'enquête de recensement pour la première fois en 2005 puis, à l'avenir, de façon quinquennale.

Courant 2004, la direction régionale de l'INSEE fixera avec la commune les modalités de mise en place de ce nouveau recensement et les moyens qu'il conviendra de mobiliser pour la collecte de Janvier et Février 2005.

Prochaines consultations électorales :

- ✗ Elections cantonales (dans 30 cantons du département) et régionales, les 21 et 28 Mars 2004
- ✗ Election des Représentants au Parlement Européen, le 13 juin 2004

ANNEE 2004 CALENDRIER DES FOIRES

5 Janvier	:	Les Rois
2 Février	:	1 ^{er} lundi de février
1 ^{er} mars	:	les brandons
5 avril	:	les rameaux
19 avril	:	quasimodo
17 mai	:	les rogations
31 mai	:	lundi de pentecôte
28 juin	:	la saint Jean
26 juillet	:	dernier lundi de juillet
6 septembre	:	1 ^{er} lundi de septembre
4 octobre	:	1 ^{er} lundi d'octobre
25 octobre	:	lundi avant toussaint
29 novembre	:	dernier lundi de novembre
20 décembre	:	lundi avant Noël

Permanence de Bernard FAURE

Bernard FAURE, Maire, assure une permanence le Jeudi en fin d'après-midi (à partir de 17 heures 30), où il se tient à la disposition des administrés qui souhaitent s'entretenir avec lui. Il est préférable de prendre rendez-vous à l'avance auprès du secrétariat de Mairie.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2003

Jeudi 16 Janvier • Jeudi 27 Février • Vendredi 28 Mars • Mardi 29 Avril • Mercredi 28 Mai • Jeudi 26 Juin • Jeudi 31 Juillet • Vendredi 26 Septembre • Vendredi 31 Octobre • Jeudi 4 Décembre

Editorial

C'est une question importante

Encore à payer ! Nous avons certainement tous les mêmes attitudes, les mêmes réflexes lorsque nous recevons les "feuilles" d'impôts.

Vous le savez, il existe plusieurs sortes de fiscalité.

Celle tout d'abord qui alimente le budget de l'Etat, dont on peut s'acquitter une fois par an ou par mensualité, ou bien quotidiennement sur notre consommation ; par exemple je veux parler de la TVA, de la taxe sur les produits pétroliers, sur le tabac, sur l'alcool ... Ces impôts indirects sont indolores et très injustes socialement.

Et puis, il y a la fiscalité locale qui concerne les communes, les départements, les régions, les communautés de communes ... Cela regroupe principalement les 4 taxes que vous connaissez : taxe d'habitation - taxe professionnelle - taxe sur les propriétés foncières bâties et non bâties.

L'on assiste régulièrement à un désengagement de l'Etat, à un transfert de compétences vers les collectivités locales mais la compensation financière n'est pas assurée totalement. Les collectivités locales doivent donc faire face à leurs nouvelles compétences et dans la pratique, cela se traduit par une hausse de la pression fiscale. Jusqu'où ira-t-il dans ce transfert de charges inavouées ? C'est une question importante qui interpelle tous les maires.

Dans notre commune, grâce au travail accompli et à la gestion rigoureuse des deniers publics par la municipalité, nos taux d'imposition sont maintenus en dessous de la moyenne départementale. C'était l'un de nos engagements : nous nous efforcerons chaque année de le respecter.

Je crois que chaque marinois et marinoise peut voir sa commune s'embellir, se développer, s'équiper - les réalisations se poursuivent au fil des années, de nouveaux projets sont à l'étude. Nos bulletins municipaux retracent périodiquement nos actions, notre programme d'investissement...

La fin d'année approche : cette période est propice aux fêtes de famille, aux réunions entre amis.

Nous devons avoir une pensée pour ceux de nos concitoyens se trouvant seuls, malades, en situation précaire, avec des difficultés, des incertitudes.

A vous tous, je vous souhaite de passer de bons moments en cette fin d'année et vous présente mes vœux les meilleurs pour 2004.

Bernard FAURE



CEREMONIE DES VŒUX

A l'occasion de la nouvelle année, Bernard FAURE, Maire et son Conseil Municipal organiseront une cérémonie des vœux :

Vendredi 9 Janvier 2004 à 19 heures Salle d'honneur (Place de la Mairie)

Ils seront heureux d'accueillir les représentants du monde associatif, des administrations, et les marinois et Marinoises.

Groupe scolaire Anatole France

RENTÉE EN NOMBRE

Fin août, c'est un effectif en très nette augmentation qui a franchi les portes de l'école. Les inscriptions des plus petits contribuent fortement à cette hausse. Sous la responsabilité de Xavier MAILLET, nouveau directeur, dix classes accueillent 78 élèves en pré-élémentaire et 139 en élémentaire pour un total de 217.



Le moment du repas pour les plus jeunes

TRAVAUX D'ÉTÉ

Les élèves et les enseignants ont pu apprécier le rafraîchissement du hall d'accueil du primaire, effectué avec diligence par l'équipe des peintres de la commune. Ce lieu de passage situé à côté du bureau de la direction a retrouvé des couleurs vives qui correspondent au dynamisme de nos jeunes écoliers.



DE NOUVEAUX JEUX POUR LES PETITS

Les enfants de la maternelle ont découvert l'ours et son ami l'écureuil au milieu de la cour. Ces jeux ont été implantés pour la rentrée et les plus petits se sont empressés de les chevaucher.



DES PORTE-VÉLOS POUR LES AMATEURS DE LA PETITE REINE

Depuis l'année scolaire passée, de plus en plus d'élèves se rendent à l'école à vélo.

Le rangement de ces «bécanes» posait problème. Il a été décidé d'installer des porte-vélos neufs (6) pour pallier à cet inconvénient.



FLASH INFO

La bibliothèque municipale en partenariat avec le collège Louise Michel a reconduit sa participation au «Livre élu en Livradois Forez».

Bibliothèque Municipale

EXPOSITIONS, ANIMATIONS

En plus de l'activité de prêt, la bibliothèque a offert à la population d'autres activités culturelles.

Depuis le début de l'année plusieurs expositions ont été programmées : la dernière sur «Le potager» suivie de «Les Enfants du Monde».

Animés par notre talentueuse conteuse locale Irma QUINET, les «raconte-tapis», dont un sur les contes chinois, ont connu un large succès auprès des enfants au sein de la bibliothèque et des groupes scolaires. Le prochain sera «Les trois boucs bougons».



CONCOURS DE DESSINS

En vue d'illustrer des marque-pages réalisés pour l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, depuis la rentrée du 1^{er} septembre au 22 octobre les enfants des écoles ont planché sur le thème «Imagine et dessine ta bibliothèque». Après avoir été récompensés, tous les dessins vont faire l'objet d'une exposition.



LA CULTURE S'EXPOSE

2^e biennale des Cartemporaines

Un rassemblement d'illustrateurs et de photographes venant de toute la France a eu lieu le samedi 4 octobre 2003 pendant 12h non stop. C'est une rencontre originale dans la salle d'honneur de la Mairie de MARINGUES entre les genres de créations graphiques, les émotions visuelles, auditives et temporelles, qui a rassemblé le public autour de la carte postale contemporaine sur les thèmes suivants : Images de roses, Images du temps, des dédicaces, des expositions et des rencontres avec l'ensemble des auteurs, agrémentés de variations musicales, avec des groupes de style différent, John BRASSETT et SABAYO



CONNEXION ADSL

De plus en plus de nos concitoyens demandent la possibilité de se connecter à Internet en pouvant bénéficier de l'ADSL (Haut débit). Cette amélioration technique représente un vrai progrès ; en vue de permettre le plus tôt possible la connexion à Internet par l'ADSL, un recensement est organisé sur notre commune afin d'adresser le maximum de demandes à France Télécom.

Aussi, si vous êtes internaute et si vous pensez profiter de l'ADSL, dès que les équipements de France Télécom le permettront, veuillez remplir le coupon réponse page 6 et le retourner en Mairie de Maringues avant le 15 janvier 2004, dernier délai.

L'hôtel des Ducs de Bouillon

Quelques semaines après le démarrage du chantier et l'achèvement des démolitions, lors de la réalisation des planchers bétons, il est apparu que le volume de l'immeuble n'était pas complètement exploité, que les pierres de taille n'étaient pas mises en valeur de manière optimale.



Par ailleurs, la localisation de la chaufferie dans les combles posait des problèmes d'accès et de maintenance. La Municipalité a alors demandé à Monsieur MARCILLON architecte, d'étudier des modifications permettant d'améliorer le projet sur ces différents points.

Après concertation et diverses réunions avec l'équipe d'ingénierie, deux solutions ont été retenues :

- un meilleur traitement des murs et le déplacement de la chaufferie qui sera installée dans le petit local annexe accessible depuis la terrasse (les contraintes d'accès s'en trouvent résolues).

- Une meilleure utilisation des volumes par la création d'une mezzanine de lecture donnant sur le plateau adulte.

Le volume ainsi créé va donner une "dimension" plus monumentale à la bibliothèque en rapport avec le caractère de l'édifice et permettre l'aménagement d'espaces calmes et retirés.

Ces travaux modificatifs vont entraîner quelque peu un coût supplémentaire. Cette plus-value totalement justifiée au regard des surfaces plus importantes dégagées en faveur des lecteurs et de la nette amélioration de l'architecture, a été validée par le Conseil Municipal.



Je prendrai une connexion ADSL dès que celle-ci sera opérationnelle OUI NON

Je suis potentiellement intéressé par une connexion ADSL OUI NON

NOM - Prénom	Adresse	E.mail	N° Téléphone	Signature
Coordonnées indispensables pour identification géographique dans la commune en vue de concrétiser un éventuel raccordement à l'ADSL			Renseignement obligatoire	Pour authentifier la demande

Jumelage Maringues - Kelze Hofgeismar



20^{ème} anniversaire



Lors de la fête de septembre 2004, diverses manifestations marqueront le 20^{ème} anniversaire du jumelage entre Hofgeismar et Maringues.

Bref historique : en 1980, suite à la parution du livre du chanoine Fernand Brigaud, M. et Mme Condat sont intéressés par des noms d'anciens maringois partis dans un village allemand. Après de nombreuses recherches, ils partent en Allemagne et plus précisément à Kelze.

Ils reçoivent un très bon accueil, et décident d'y retourner en 1982 avec M. Périssel, Maire de Maringues à cette période.

Après plusieurs échanges, les cérémonies de jumelage ont lieu en juin 1984 à Hofgeismar et en septembre à Maringues.

En 1987, les deux collèges ont créé aussi les premiers échanges qui continuent depuis.

En octobre la commission paritaire culture et jumelage s'est réunie pour commencer de préparer cet anniversaire.

Nous attendons la venue de nombreuses personnes d'Hofgeismar, nous avons aussi invité les responsables du comité de Pont Aven qui fêtaient cette année le 30^{ème} anniversaire de jumelage avec Hofgeismar.

A cette occasion nous aurons besoin de familles d'accueil, c'est pourquoi nous demandons aux Maringois pouvant héberger des familles de se faire connaître au secrétariat de mairie.

Pour tous renseignements concernant l'accueil, vous pouvez contacter : M. Henri BERTRAND, Mme Odile BONNEAU, M. et Mme François CONDAT, M^{elle} Corinne DULIER.

Les Tanneries

Cette année, les tanneries ont ouvert leurs portes aux touristes du 1^{er} juillet au 31 août de 14h30 à 18h30.

Un effort particulier a été fait pour faire connaître notre musée : plus grande distribution de dépliants et affichettes dans la région.

Malgré la non-ouverture des mois de juin et septembre, le nombre de visiteurs reste stable : 333 personnes ont découvert le site contre 318 l'année dernière.

Les touristes visitant nos tanneries, sont souvent attirés par l'artisanat et les métiers anciens et en général suivent un circuit des musées de la région concernant les métiers d'autrefois.

Jeux d'enfants



Dans plusieurs quartiers de Maringues, des jeux sont installés pour le divertissement des petits (square du Poilu - Place de la Charme...). ces jeux souffrent des caprices du temps et régulièrement doivent être entretenus et vérifiés.



Ciné Parc

Toujours une très bonne participation aux séances de cinéma organisées toutes les 3 semaines par Ciné Parc.

Le taux de fréquentation de notre commune est parmi les plus élevés par rapport aux autres communes du Parc Livradois-Forez.

Dates des projections pour 2004

Séances à 20 Heures 30 :

13 janvier • 03 février • 24 février • 16 mars • 06 avril • 27 avril • 21 septembre • 12 octobre • 02 novembre • 23 novembre • 14 décembre

Séances à 21 heures :

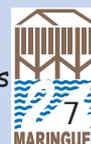
18 mai • 08 juin • 29 juin • 20 juillet • 10 août

Tarifs :

Plein tarif : 5 Euros

Carte d'abonnement (10 coupons) : 35,06 Euros

Enfants -13 ans et chômeurs sur présentation de la carte : 3 Euros



Fête ... Fête ... Fête ... Fête ... Fête ...

Les 12, 13 et 14 septembre tous les quartiers de notre cité

LE CHRONO DE MARINGUES :

Pour la quatrième fois, l'association «Les cyclotouristes Montferrandais» organisait le chrono de Maringues, avec cette année une exposition, dans les locaux de la maison des associations, sur le centenaire du Tour de France. Des photographies, des articles de presse, des témoignages, des films relaient les grands moments du Tour de France en Auvergne.

Le samedi 13 septembre, pour la course individuelle, 220 coureurs étaient engagés, représentant 60 clubs venant de 16 départements.

Le dimanche 14 septembre, 65 équipes de 3 ou 4 coureurs étaient inscrites.

Lors de la remise des prix, les dirigeants organisateurs des épreuves ont remercié chaleureusement Bernard Faure, Maire de Maringues et la Municipalité pour la qualité remarquable des installations, l'accueil et la disponibilité des agents municipaux.

Le circuit, qui traverse les cinq communes de la communauté de communes Limagne Bords d'Allier convient parfaitement à une épreuve contre la montre.

Cette manifestation devrait encore être reconduite plusieurs années.



LES MANIFESTATIONS DANS LA CITE :

Le vendredi 12 septembre : de nombreux enfants costumés accompagnés de leurs parents ont participé à la traditionnelle retraite aux flambeaux avec les Enfants de la Limagne et les sapeurs pompiers.

Après avoir parcouru les rues de la ville, tout le monde s'est retrouvé boulevard du Chéry où attendait une animation avec Mylène Spectacles.

Les enfants et les plus grands sont restés jusqu'à presque minuit à admirer les tours de magie et de fakir, les chats acrobates, les numéros d'équilibre

Le samedi 13 septembre : avant même les premières lueurs du jour, des exposants commençaient d'installer leur étalage pour la brocante. Cette année ils étaient plus de 100 à tenir boutique de la place du champ de foire à l'ancienne poste jusqu'à 18 heures. De nombreux visiteurs ont pu fouiller parmi les articles sortis des greniers.

L'Après-midi, pendant le concert des Enfants de la Limagne à la Maison de retraite de l'Ombelle, les associations organisaient diverses manifestations place du champ de foire

Fête ... Fête ... Fête ... Fête ... Fête ...

ont connu une animation intense avec la fête annuelle

et au plan d'eau : les boules avec une démonstration de Lyonnaise, la pêche avec son concours, pour la première fois le Maringues Arc Club avec une initiation et les jeunes avec différents jeux et des compétitions amicales.

A partir de 19 heures, c'est la place de la Mairie qui s'animait avec une truffade géante, cuite au feu de bois qui réunissait plus de 600 convives.

La soirée s'est terminée par un spectacle de chansons françaises avec Thierry ODOT et un gala de danses et chansons avec le groupe "les Papillons de Nuit" qui se produisait pour la première fois dans la région.

Le dimanche 14 septembre : après la remise des prix des maisons fleuries, Les Enfants de la Limagne animaient l'apéritif concert.

L'après-midi, le défilé de chars a attiré encore une fois la foule tout au long du parcours en ville et les nombreux applaudissements ont récompensé les associations qui ont fait un énorme travail pour confectionner leur char sur le thème de la télévision.

L'harmonie des Martres de Veyre, avec plus de 40 musiciens a clôturé le défilé par un concert sous le kiosque à musique devant un public nombreux.

Ces trois jours de festivités ont été conclus de façon magistrale par un feu d'artifice sonorisé tiré au plan d'eau par une équipe de professionnels.



LA FETE DU GOUT

La commune de Maringues participait cette année encore à la 14ème fête du goût. A l'occasion du marché hebdomadaire du 13 octobre, les artisans des métiers de bouche de notre cité s'étaient réunis sur la place des marronniers et ont mis en oeuvre tout leur talent pour faire découvrir les différents goûts à plus de 450 élèves des collèges Louise Michel et Saint Joseph et de l'école Anatole France.

Les boulangers et pâtisseries maringois ont servi des pains variés, des chocolats et des gâteaux. Guy Roche, chef cuisinier au collège Louise Michel avait préparé des crevettes au goût très varié, Roland Vigier du restaurant Le Clos Fleuri, quand à lui proposait un assortiment sucré salé.

Cette dégustation se terminait par le traditionnel gaperon de Patricia Ribier et des tartines de miel et de pollen de Mr Lardry apiculteur à Orléat. Le tout était arrosé par un verre de limonade de Jean Paul Fouilhoux.

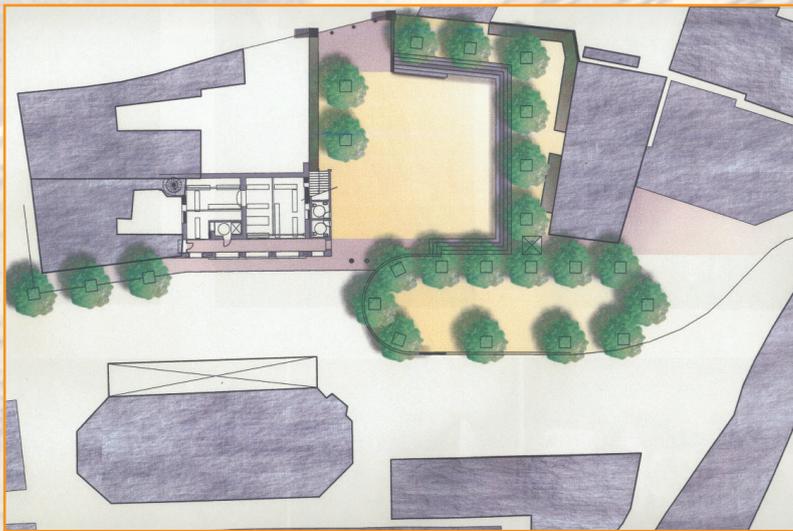
Aménagement d'un

Face à la Halle

La commune dispose du bâtiment (ancienne quincaillerie) situé en face de la halle, place François Seguin, lieu traditionnel du marché.

Ce bâtiment comporte un rez-de-chaussée (ancien commerce) surmonté d'un étage (logement) avec comble partiel sous toiture.

Sa restructuration constitue une opportunité de créer en complément de la halle une petite structure commerciale «type marché couvert» qui aura pour vocation d'accueillir les producteurs de produits fermiers, qui s'installent sous la marquise, la Halle étant entièrement occupée par le marché aux volailles.



Par ailleurs, cette opération s'inscrit plus largement dans le projet d'aménagement de la place qui vous a été présenté dans le bulletin n° 36 - Juin 2002 (Création d'une extension en continuité avec une liaison piétonne Mairie - Halle... traitement du sol, espaces verts...).

Le rez-de-chaussée des locaux sera consacré à l'accueil des commerçants du marché (denrées périssables) dans un espace libre, de plain-pied pouvant recevoir une douzaine d'emplacements

(chaque emplacement permet de disposer un étal de 3 mètres linéaires en moyenne).

La galerie couverte qui se développe en façade principale, en vis-à-vis de la halle, sera réservée à la circulation du public.

Trois locaux annexes viendront en complément fonctionnel du marché couvert :

- un local d'entretien
- des sanitaires publics, côté extension de la place, qui viendront en remplacement des existants
- un local de réservation pour une installation mécanique pour l'accès à l'étage

La surface disponible à l'étage (108 m²) sera réservée à une utilisation différente non déterminée actuellement (bureaux de service public ou autres). Afin de préserver toute possibilité d'utilisation et de garantir toute accessibilité, le projet prévoit un escalier d'accès à la terrasse (sur laquelle s'ouvre la façade principale de l'étage).

L'état actuel de la construction impose des travaux de restructuration lourde (réfection des planchers et des toitures) ainsi que des modifications importantes en façade.

marché couvert

aux marchés



Ce nouvel équipement, de par sa situation face à la halle, doit avoir une image forte.

Cela a conduit Pierre FONVIEILLE , Architecte, à qui la maîtrise d'œuvre a été confiée, de proposer un aspect volontairement associé à celui de la halle existante ; le projet est en cours d'étude et va évoluer. Il n'en demeure pas moins que les premières esquisses, présentées ici, ont fait l'objet d'une validation par le Conseil Municipal.

Le marché de Maringues, est sans aucun doute, l'un des plus vivants de la région. Néanmoins, il a besoin d'être sans cesse dynamisé.

C'est dans cette optique que la commune envisage la mise en œuvre de ce projet et s'attache à rechercher des aides financières pour mener à bien cette opération qui contribuera à soutenir l'appareil commercial de Maringues.

En l'état actuel d'avancement du projet, l'estimation prévisionnelle sommaire des travaux est de l'ordre de 276.000 €uros HT.



Vue du centre de
la nouvelle place

Repas à domicile



Le service de repas à domicile a été créé et mis en place en avril 1989, apportant une aide précieuse aux personnes âgées malades ou handicapées.

Dans une volonté de faire participer les commerçants locaux, en convention avec la mairie, ils étaient fournis et livrés par nos deux charcutiers traiteurs Messieurs BURETTE et CHAMBERY.

Monsieur BURETTE ayant cessé son commerce, les repas étaient fournis par Monsieur CHAMBERY seulement, la maison de retraite prenant le relais pendant ses congés.

Par courrier du 1^{er} octobre 2003, Monsieur CHAMBERY nous a fait part de sa décision de mettre fin à la convention de portage de repas au 31 décembre 2003.

A notre demande, Monsieur le Directeur de l'Ombelle a accepté d'assurer le service à partir du 1^{er} janvier 2004.

Avec une élaboration de repas bien adaptée aux personnes concernées, une distribution comme auparavant, ce service devrait s'effectuer dans de très bonnes conditions.

Tarifs du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004 :

✗ Entrée-viande-légumes : 5,60 €

✗ Potage-entrée-viande-légumes-dessert : 6,45 €

Pour bénéficier de ce service, les personnes intéressées devront prendre contact avec le secrétariat de Mairie ou Claude Robillon.

Restos du cœur



La campagne d'hiver 2002-2003 s'est déroulée sur 16 semaines grâce à l'aide conjuguée de l'Association Nationale des Restos de Clermont et du ramassage dans les grandes surfaces qui avait lieu les 31 janvier et 1^{er} février 2003.

Des dons importants en denrées et en argent liés à l'économie et à la rigueur d'une gestion saine ont permis jusqu'à ce jour de faire face.

Pour donner une idée : 247.200 Kg d'achats pour Paris et Clermont, et 92.000 Kg de dons.

Maringues a servi 16.870 repas pour 55 familles.

Précédemment, l'accent avait été mis sur le bénévolat, l'aide à la personne. Les Restos, c'est aussi, les relais santé, vestiaires, matériels et mobilier, coiffure, blanchisserie, culture, loisirs, vacances, logement, et le camion de la solidarité.

Ce dernier effectué, en collaboration avec d'autres associations caritatives, une tournée de nuit auprès de la population des rues de l'agglomération clermontoise.

Les bénévoles s'investissent corps et âme, qu'ils en soient remerciés.

Cette année la campagne de distribution débutera le 8 décembre :

Les inscriptions ont eu lieu à la maison sociale - Rue de la Corne

Se munir des papiers administratifs nécessaires : bulletin de salaire, Assedic, CAF, CMU...

DON DU SANG

Pour la première fois à MARINGUES, à la demande de plusieurs donneurs, la collecte du 24 février 2003 a eu lieu le soir de 16 h 30 à 19 h.

L'expérience ayant été positive, cet horaire sera renouvelé le 27 janvier 2004.

Toujours salle d'honneur et salle annexe place de la mairie.

Fêtes des Mères à l'Ombelle



Echos de l'Ombelle

UNE STATION DE TULIPES SAUVAGES DANS LE PARC DE L'OMBELLE

Présentation de la station : Une station de tulipes sauvages (*tulipa sylvestris sylvestris*) a été répertoriée par les botanistes dans le parc de la maison de retraite. Elle s'étend le long de la berge gauche de la Morge. Une partie de cette station se situe au pied des peupliers sur le talus plongeant dans la rivière et l'autre limitrophe à la première s'étend sur le replat en amont du talus. Un troisième îlot se situe sur un talus séparé d'environ 15 mètres de la berge par un replat. Cette parcelle possède la station la plus importante d'Auvergne de tulipes sauvages. Elle fût décrite par Héribaud puis par Chassagne en 1956 qui la situa : «au bord de la Morge à Maringues sous l'Hôpital».



Statut de l'espèce : La tulipe sauvage est protégée en France et est présente sur la liste rouge de la flore française en tant qu'espèce à surveiller. D'après la bibliographie (Grenier 1985 et Chassagne 1956), quatre stations ont été recensées en Auvergne (trois dans le Puy de Dôme et une dans la Haute Loire).

Description : La tulipe sauvage est une plante bulbeuse haute de 20 à 50 cm, à tige glabre simple, assez fine, dressée, portant une fleur unique de taille moyenne qui s'épanouit en avril et mai ; celle-ci, odorante et jaune vif lavé de vert à l'extérieur, est penchée lorsqu'elle est en bouton, puis redressée en s'ouvrant.

Les pétales pointus et poilus au sommet sont très inégaux : les sépales lancéolés, glabres ou légèrement pubescents à la base, les pétales, plus larges, sont ovales lancéolés et ciliés sur les bords. Les feuilles, de deux à quatre, sont étroitement lancéolées, allongées, pointues, molles, un peu pliées en gouttière au sommet. Le bulbe ovoïde, assez petit, souvent stolonifère, est entouré d'une tunique brune, un peu poilu intérieurement à la base et au sommet.



Caractéristiques : La tulipe sauvage est une plante des terres cultivées (champs de céréales, vignes, vergers), parfois dans des friches et des parcelles abandonnées ou des talus, jusqu'à moins de 1000 m d'altitude. La tulipe sauvage est une espèce de géophyte de demi ombre nécessitant un bon éclairage et une température élevée mais également une humidité de fraîche à sec. Ses exigences pédologiques sont un pH neutre en milieu mésotrophe avec une salinité nulle. Elles évoluent en groupe. Cette espèce se reproduit massivement par voie végétative, bulbe et même fragments de feuilles mais pas par graine. En Auvergne, les stations de tulipes sauvages se situent dans des milieux assez humides, en bordure de rivière et plus rarement dans les vignes ou les vergers alors que le biotope décrit dans la bibliographie est généralement plus aride. Ainsi, à l'image des stations d'Auvergne, la population de tulipes sauvages de Maringues s'étend le long de la rivière «la Morge», au pied de peupliers.

En 2001, 120 pieds fleuris furent recensés et fin mars 2003 plus de 300 pieds fleuris et plusieurs centaines de non fleuris.

Objectifs de gestion : Un partenariat sous forme de convention avec le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne permet de préconiser et de participer à un entretien adapté, afin de préserver cette espèce. Le Conservatoire participe aux travaux d'entretien.

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET D'AGRANDISSEMENT

Suite au précédent article concernant les travaux à l'Ombelle, la procédure d'appels d'offres est en cours :

- 9 lots ont été attribués dès le 1^{er} tour
- 17 lots nécessitent une nouvelle consultation qui doit s'achever le mardi 18 novembre par l'ouverture des plis et l'analyse des offres.

Le plan de financement est maintenant finalisé. Les tarifs 2004 prendront en compte un début de financement en vue d'instaurer une progressivité tout au long des travaux.

LES OLYMPIADES 2003 A COURNON

Comme chaque année, les olympiades des maisons de retraite se sont déroulées à Cournon le 11 juin 2003.

Les résidents de l'Ombelle se sont particulièrement distingués en terminant 3^{ème} sur 28 établissements.

La remise des médailles et des diplômes a donné lieu à un après-midi récréatif animé par deux chansonniers de la région thiernoise.



Du sport, des moyens, des résultats



Le dimanche 1^{er} juin, l'USM a organisé le tournoi annuel de la Municipalité. L'occasion était donnée d'inaugurer le nouveau terrain. Avant que se déroule le match de la finale sur cette nouvelle aire de jeu, dans une démonstration d'ouverture fort appréciée, les jeunes ont montré leur talent de footeux.

Un vin d'honneur a clôturé cette manifestation.

Du changement dans les compétitions de gymnastique : le cheval de saut, agrès bien connu, est remplacé par une table de saut. La municipalité a donc décidé de doter la salle d'entraînement de ce nouvel équipement afin que les jeunes gymnastes de Maringues puissent bénéficier d'un entraînement complet qui leur permettra de concourir à tous les niveaux.

Le mercredi 29 juillet, la municipalité a reçu en Mairie les tennismen du club de Maringues.

Bernard FAURE, Maire a retracé les excellents résultats sportifs aussi bien féminins que masculins des dernières saisons.

Un pot de l'amitié a ensuite été offert par la commune aux responsables et aux sportifs pour les remercier et les encourager à continuer de porter haut les couleurs de notre cité.



Concours des Maisons fleuries

Cette année, et ce malgré les conditions climatiques quelque peu exceptionnelles, 15 concurrents ont participé au concours des maisons fleuries.

Comme à l'accoutumée, la remise des prix a eu lieu le dimanche 14 septembre 2003, au kiosque à musique à l'issue de l'apéritif-concert dans le cadre de la fête de Maringues

Les catégories étaient identiques aux années précédentes, à savoir :

- Maison avec jardin, très visible de la rue avec décor floral installé en bordure de voie publique.
- Maison avec terrasse, balcon, fenêtres ou murs.

Ce concours était doté de prix d'une valeur de 1.653 €uros.

Trois visites ont été effectuées et le jury a procédé au classement suivant :

Maison avec jardin - 1.158 €uros 10 concurrents

1 ^{er} prix : Madame ALEXANDRE Florence :	220 €uros
2 ^{ème} prix : Madame ROBIN Colette :	180 €uros
3 ^{ème} prix : Madame VOUILHOX Henriette :	160 €uros
4 ^{ème} prix : M. et Mme BRUGIERE :	155 €uros
5 ^{ème} prix : M. et Mme DA COSTA :	100 €uros
6 ^{ème} prix : Madame MARSAUD Huguette :	95 €uros
7 ^{ème} prix : Madame GAGNEVIN Yvette :	90 €uros
8 ^{ème} prix : Madame BARD Marie-Hélène :	70 €uros
9 ^{ème} prix : Madame MARTINS :	50 €uros
10 ^{ème} prix : Madame ROBERT Odette :	38 €uros

Maison avec balcon, murs, façades : 495 €uros 5 concurrents

1 ^{er} prix : Madame VIDAL Yvette :	160 €uros
2 ^{ème} prix : Madame HENAUT Raymonde :	120 €uros
3 ^{ème} prix : Madame ROBERT Martine :	90 €uros
4 ^{ème} prix : Madame CAILLET Germaine :	75 €uros
5 ^{ème} prix : Madame LIGNEYRAS Françoise :	50 €uros



Nous remercions vivement les personnes qui contribuent au fleurissement de notre commune et encourageons nos administrés à participer à l'embellissement de notre cité et de nos villages.

Travaux d'aménagement divers

SIGNALISATION

A la demande de nombreux riverains et en concertation avec ces derniers, des panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h ont été posés à l'entrée de la ville, route de Saint-Ignat ; de plus, il est interdit de stationner sur le côté gauche à l'entrée du bourg, de la rue du 19 Mars au chemin de la Croix du Fût ; également, afin de sécuriser au mieux le quartier, une signalisation au sol a été marquée ; espérons que chacun fera preuve de civisme et respectera la vitesse autorisée.

GOUDRONNAGE

Des travaux de goudronnage ont été effectués dans nos villages et quelques rues du centre bourg ; il aura fallu 14 journées et environ dix agents pour mener à bien ce chantier pénible d'une longueur de 20 kilomètres et nécessitant 28 tonnes de goudron et 180 tonnes de gravillons.

Dans le cadre de l'Association Foncière, les agents municipaux ont également procédé à la remise en état de plusieurs chemins communaux avec le déploiement de gravier de carrière et compactage pour la finition. Le broyage des fossés et des bordures de route a été également effectué comme chaque année.

HALLE AUX MARCHÉS

Depuis plusieurs semaines des agents des services techniques s'adonnent à la réfection de notre halle aux marchés ; la charpente a connu un bon nettoyage et vient d'être repeinte ; tout ceci avant la pose d'un filet protecteur contre les pigeons.



ECLAIRAGE PUBLIC

Deux lampes supplémentaires sont en fonction rue de la Dîme ; de plus, des prises sur poteaux sont installées pour les décorations de fin d'année.

ACQUISITION MATÉRIEL DIVERS

Achat d'un cylindre de compactage avec remorque pour le transport pour la somme de : 13759 € HT.

Le Marché de Maringues

Chaque lundi matin dans le cadre du marché, Maringues accueille un grand nombre de promeneurs. Afin de prévenir les usagers de la route du risque d'encombrement en centre ville dû à cette affluence, des panneaux fixés sur des barrières amovibles sont mis en place le lundi matin Rue St Maurice, Rue du Baraban et Route de Pagnant.

A signaler aussi que des WC publics sont ouverts pendant la durée du marché, au champ de foire (vers le kiosque) dans la cour de la Mairie (vers la Salle d'Honneur), Place François Seguin et Place de la Charme (Caserne des Pompiers).



MOTS CROISÉS – SOLUTION N°38

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	D	U	C	D	E	B	O	U	I	L	L	O	N			
2	E	T	I	O	L	E					O	U	E	D	S	
3	C	R	E	T	I	N	I	S	E	S		R	O	U	E	S
4	A	I	L		T	E	R	R	I	E	N	S			T	U
5	R	C		A			R		R	S		E	D	M	E	
6	B	U	C	C	I	M	A	T	E	U	R			A		
7	U	L	E	M	A		T	G	E		C	E	S	A	R	
8	R	A	L	E		O	I	S	E	L	E	U	R	S		E
9	A	I	T		T	R	O	P		U	R	I		E	S	T
10	T	R	E	P	I	G	N	E	M	E	N	T		N		R
11	I	E		A	G	E	N			M	E	S	S	A	G	E
12	O		T	R		E	T	A			I		R	O		
13	N	A	C	R	E		L	A	P	I	D	E		R	O	I
14		R		O	S	E		C	H	R	O	M	E	E	S	
15		C	O	N	S	T	E	L	L	A	T	I	O	N	S	
16		S	I	S	E		S	E	A		E	S	P	O	I	R

Quel scandale !

Qui sont ces individus capables de tels actes ? Il serait intéressant de savoir ! Ces photos ont été prises fin octobre dans le secteur de Laschamp.



Espérons que les auteurs de tels agissements se reconnaîtront et se sentiront rougir de honte.

Peut-être cela les amènera-t-il à réfléchir sur leur comportement totalement irresponsable.

Permettez-moi d'en douter...

Régulièrement, nous constatons des atteintes graves à l'environnement dans le secteur des carrières. Des déchets et détritiques en tout genre viennent souiller la nature qui est pourtant un patrimoine commun à tous que nous devons sans cesse protéger.

Plusieurs fois par an, nous sommes dans l'obligation de faire intervenir nos services techniques pour procéder à l'enlèvement de ces objets (pneus, plastique - petit mobilier...) et nettoyer les terrains. Et pourtant nous avons mis à disposition depuis plusieurs années, un emplacement avec des cases pour déposer tous ces objets vers les ateliers municipaux et ce service est gratuit.

Faut-il rappeler que les décharges sauvages sont interdites.

Dorénavant, des instructions vont être données aux services de gendarmerie pour qu'ils identifient les contrevenants et les poursuivent.

Il est déplorable de devoir mettre en place des mesures répressives, mais comment faire autrement lorsque certaines personnes ne font aucunement preuve de civisme et de respect.

UN PEU DE CIVISME

Propriétaires d'animaux domestiques, ayez le bon réflexe lorsque vous promenez votre chien, munissez-vous et servez-vous des sacs ou poches prévus à cet effet.

Il est plus que fâcheux de voir des jeunes enfants à la sortie de l'école poser les pieds dans les déjections canines ou une personne âgée glisser et tomber par la faute d'un non-respect d'autrui.

Rien n'est plus beau qu'un lieu propre où les enfants et adultes peuvent se promener tranquilles et sereins, sans avoir peur de l'incident fâcheux et mal odorant.

Le dépistage du cancer du sein en Auvergne

En AUVERGNE comme en France, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme. C'est en moyenne, chaque année dans la région 900 nouvelles femmes et 250 décès.

Bien que les conditions de diagnostic et de traitement se soient sensiblement améliorées ces dernières années, grâce, notamment à l'efficacité des diagnostics par mammographie et au progrès des traitements conservateurs du sein, le cancer du sein est plus que jamais une priorité de santé publique.

Le dépistage est un moyen de combattre ce fléau. En Auvergne, deux associations assurent la gestion de ce dépistage : l'ARDOC pour les départements du Puy-de-Dôme, Cantal et Haute-Loire, l'ABIDEC pour l'Allier.

L'Auvergne est ainsi une des toutes premières régions à avoir d'ores et déjà généralisé le dépistage à l'ensemble de son territoire (cette généralisation devra être effective pour tous les départements français au 1^{er} janvier 2004).

Toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans ont été invitées à pratiquer GRATUITEMENT, un examen de dépistage, comprenant une mammographie et un examen clinique.

Une femme bénéficiant d'une surveillance systématique peut utiliser l'invitation de l'ARDOC ; la prise en charge sera la même avec, comme avantage par rapport au dépistage individuel, une assurance quant à la qualité des clichés et une deuxième lecture des clichés effectuée par un comité d'experts attaché à l'ARDOC.

Mesdames n'hésitez plus ! Un dépistage précoce est la meilleure garantie pour la découverte d'une éventuelle tumeur à un stade précoce, qui nécessitera alors un traitement moins lourd, gage d'une meilleure qualité de vie.

Pour tous renseignements, contacter l'ARDOC au 04.73.43.06.60. Une équipe est à votre écoute de 8 heures à 17 heures du lundi au vendredi.

MOTS CROISES - N° 39

HORIZONTALEMENT :

- 1 - VOTRE BOULEVARD AVAIT CHANGÉ/ENVOL/
- 2 - DE NOM EN 1945.3 MOTS.2 LIGNES/CHOISIRA/
- 3 - CONNU DES PHOTOGRAPHES/
- 4 - SEPARÉS/RÈGLE IMPÉRATIVE/
- 5 - MOUVEMENT/MAUVAISE DIGESTION/
- 6 - LOURD/C'EST NICKEL/CAPTATION/
- 7 - SYSTÈME DE SOUDURE/DONNE SON AVIS/
- 8 - AGAÇANT/GUERISSAIT LA FOLIE AUTREFOIS/
- 9 - NUMERAL/PERCEUSE/SYMBOLE DU GERMANIUM/
- 10 - PREMIER REPAS/MAJESTÉ/IL Y A CELLE DE L'AMERICA/
- 11 - PREMIER OUTRE MANCHE/FONT LE TOUR/FIN D'INFINITIF/
- 12 - MAUVAIS/CORSE CELEBRE MAIS DOUX/
- 13 - SOIE DE PORC/ PESTICIDE/SUR LA BRESLE/
- 14 - PEUT-ÊTRE UNE FAUTE/
- 15 - IDEM - C'EST L'EUROPE/FILS D'HELLEN/
- 16 - FAIT LE POIDS/HOSTILITÉ CHAUVINE/

VERTICALEMENT :

- A - AMUSE LES ENFANTS/CHAINE/100 LIGNES AUTREFOIS/
- B - SERT A VISER/
- C - HABITUDE/ESCALADE AGRÉABLE/COUVERTURE/
- D - AMINCI BEAUCOUP/ONT PRIS POSITION/
- E - ARTICLE IMPORTE/SERT EN CUISINE/
- F - TYPE D'AUTO/LE CERF AU FOND DES BOIS/
- G - NONCHALANT/INCERTAIN/
- H - GRANDES FAMILLES/DÉPORTÉE/
- I - C'ÉTAIT UNE VOITURE/REBELLE/DISTANCE/SUR LE CALENDRIER/

- J - ENZYME/EXCESSIF/AU BOUT DU DOIGT/
- K - DUR AU CŒUR TENDRE/POLONIUM/A L'ENVERS INONDE/GRECQUE/
- L - MASSIF QUI VIENT AU DEVANT/
- M - ABRÉVIATION/AUTEUR DU CORBEAU/OPPOSÉ A MONO/
- N - INVERSE MAINTIENNENT LA CHARGE/FLUIDE GLACIAL/
- O - VALEUR REFUGE/ROMAN DE POUCHKINE/IDEM AU I/
- P - PERCEUSE/EXPERIMENTÉE



ANNÉE 2003 : MISE EN PLACE DE SERVICE

JEUNESSE

✓ Garderies périscolaires :

Vos enfants peuvent être accueillis dans les garderies périscolaires de Limons, Maringues et Saint André Le Coq. La participation demandée aux parents est de 1€ par garderie.

✓ CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) :

Il fonctionne au printemps et en été en collaboration avec UFOVAL. Cet été la fréquentation a été très bonne : 68 enfants provenant des 5 communes ont été accueillis. Le transport des enfants est toujours assuré gratuitement.

✓ RAM (Relais d'Assistantes maternelles) :

Il se situe à la Maison sociale, rue de la Corne à Maringues. Une éducatrice de jeunes enfants vous accueille et se tient à votre disposition pour toutes informations concernant les assistantes maternelles.

Contact : Madame Marie-France TARTIERE au 04.73.73.86.94

HABITAT

✓ OPAH (Opération pour l'amélioration de l'habitat) :

Cette opération permet aux propriétaires privés de bénéficier d'aides financières importantes pour réaliser des travaux dans leurs logements. De plus, des actions d'accompagnement sont réalisées par la Communauté de Communes et le Conseil Général : prime au ravalement de façade et prime pour la reconquête de logements vacants. Pour tous renseignements, contacter la Communauté de Communes au 04.73.68.71.80 ou le PACT-ARIM (Madame DEBITON) au 04.73.43.08.17

DECHETS MENAGERS

✓ projet de déchetterie:

La construction d'une déchetterie sur la commune de Maringues est programmée pour l'année 2004.

✓ taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Il a été décidé de fixer un taux unique d'imposition sur l'ensemble du territoire et ce conformé-

ment à l'esprit communautaire.

ZONE D'ACTIVITES LE CHAMP MOUTIER

La première zone d'activités de la Communauté de Communes vient d'être aménagée à Maringues afin de permettre l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire. Actuellement 38 000 m² sont disponibles. 3 prix de ventes au m² ont été fixés selon l'implantation des parcelles : 7,62€ - 9,15€ et 10,67€. Ces prix comprennent l'accès, la viabilité, le lot paysager, l'éclairage et les trottoirs.

Pour tous renseignements contactez la communauté de Communes au 04.73.68.71.80.

ANNÉE 2003 : MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Afin de dynamiser la vie culturelle et associative du territoire, les commissions «Loisirs et Communication» et «Culture et Tourisme» ont mis en place plusieurs actions :

✓ Le Festival «Art et Passion en Limagne Bords d'Allier» :

Il s'est déroulé les 30 et 31 août dernier à Saint André Le Coq et a connu un franc succès : 550 visiteurs et 30 exposants. Cette manifestation sera reconduite l'année prochaine.

✓ la fête de la noix :

Elle va prochainement voir le jour à Limons : le 20 mars 2004. Les associations ont d'ores et déjà fait et mis en bouteille du vin de noix pour l'occasion.

✓ les circuits de randonnées :

Ces circuits créés par la commission permettront de découvrir le patrimoine architectural et paysager de notre territoire.

Ils seront prochainement balisés et aménagés.

✓ l'école de musique «les enfants de la limagne» :

L'aide apportée par la Communauté de Communes à l'école de musique est reconduite pour 2004.

Pigeonniers, tonnes de vignes, maisons de vigneron du Livradois-Forez

Vous êtes propriétaire d'un pigeonnier, d'une tonne de vigne, d'une maison de vigneron.

Ce type d'architecture est représentatif de l'identité d'une grande partie du Livradois-Forez.



***Le Parc Livradois-Forez avec l'appui
du Conseil Régional d'Auvergne
vous aide à les restaurer***

Aide à la restauration

Nature de l'aide :

Prise en charge du coût des travaux

- **60%** du montant HT des travaux sur les pigeonniers et tonnes de vignes (9600 € maximum de subvention par dossier).
- **40%** du montant HT des travaux sur les maisons de vigneron (8000 € maximum de subvention par dossier).

Conseil, montage du dossier : Dominique GIRON

Parc naturel régional Livradois-Forez

BP 17 - 63880 Saint Gervais-sous-Meymont

Téléphone : 04 73 95 57 57 - Télécopie : 04 73 95 57 84

Courrier : d.giron@parc-livradois-forez.org